

## À la une

## Barème de capitalisation 2022

par Frédéric PLANCHET et Guillaume LEROY

L'édition 2022 du Barème de capitalisation des rentes des victimes de la Gazette du Palais est sortie. Comme les années précédentes, ce millésime tient compte de l'évolution de l'espérance de vie ainsi que des données financières et économiques les plus proches de la réalité, pour offrir aux praticiens l'outil le plus fiable possible.



© Olivier Le Moa\_AdobeStock

## Actualité

Les avocats envisagent des recours contre le 8<sup>e</sup> paquet de sanctions contre la Russie

focus

## Technique

## Le secret de l'instruction, l'avocate / l'avocat et la communication dans les médias

étude par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO

## Jurisprudence

## Le cédant n'a pas qualité pour déclarer la créance cédée même s'il bénéficie d'un mandat d'encaissement

note par Thibaut DUCHESNE sous Cass. com., 5 oct. 2022

## Gazette Spécialisée

## DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Dorothée GALLOIS-COCHET

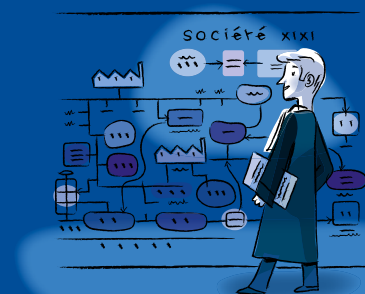
Professeure à l'université Paris-Dauphine

## • Maud LAROCHE

Professeure à l'université de Rouen Normandie

AVEC LA PARTICIPATION DE

Clément BARRILLON, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Guillaume GRUNDELER, Xavier LEMARÉCHAL, Vincent MALASSIGNÉ, David MANTIENNE, Thibaut MASSART, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Bénédicte PÉREZ, Karine RODRIGUEZ, Edmond SCHLUMBERGER, Mathieu STOCLET et Anne-Françoise ZATTARA



# La défense des libertés fondamentales et de l'Etat de droit

➔ **SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022**

9H00-17H00

Maison de l'Amérique latine (Paris 7<sup>e</sup>)

Formation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND**, **François SAINT-PIERRE** et **Marie BURGUBURU**, avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale.

## PROGRAMME

08H45 Accueil des participants

09h00 Début de la formation

### LES RECOURS ESSENTIELS POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

- . Le référé liberté
- . La QPC
- . La question préjudicielle devant la CJUE
- . Le recours devant la CEDH

**Marie Lhéritier**, avocate

### LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR

- . Discriminations
- . Contrôles au faciès
- . Drones
- . Reconnaissance faciale

**Slim Ben Achour**, avocat

### LIBERTÉ DE MANIFESTATION

- . Fichages et arrestations de masse
- . Gardes à vue
- . Comparutions immédiates

**Xavier Sauvignet**, avocat

12h15 Questions de la salle

12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

### LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION : LA NOUVELLE JURISPRUDENCE

- . Secret des sources
- . Information d'intérêt général et base factuelle suffisante
- . Diffamation
- . Injure et outrage

**Marie Burguburu**, avocate

### LA DÉFENSE DES MILITANTS POLITIQUES

Évocation de procès passés et présents

**Irène Terrel**, avocate

### LES PUISSANTS FACE À LA JUSTICE PÉNALE

Analyse de la situation actuelle et future

**Isabelle Prévost-Desprez**, magistrate

16h45 Questions de la salle

17h00 Fin

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Renforcer ses dossiers grâce à la jurisprudence récente en matière de libertés fondamentales
- Maîtriser les recours pour la défense des libertés publiques
- Mieux cerner les clés de la défense des militants politiques

## PUBLIC CONCERNÉ

Avocats

Prérequis : aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Formation en présentiel, dans le respect des normes sanitaires et de distanciation sociale en vigueur au 26 novembre.

**Annulable et remboursable gratuitement jusqu'à 3 jours avant la manifestation !**

TARIF JOURNÉE : 375 € HT (soit 450 € TTC)

INSCRIPTION : <https://lEXT.SO/ndS91P>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : vendredi 25 novembre 2022 à 12h

RELATION CLIENTS : Claire Lorentz

[claire.lorentz@lEXTENSO.FR](mailto:claire.lorentz@lEXTENSO.FR) | 01 40 93 40 81



Validez 7H de formation auprès du CNB !



Les formations Lextenso sont certifiées Datadock



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

**P-DG, Directeur de la publication :** Bruno Vergé  
**Directrice générale déléguée :** Emmanuelle Filiberti  
**Présidente du Conseil scientifique :**  
Marie Burguburu Charvet

**Rédactrice en chef :** Laurence Garnerie  
**Coordinatrice de la Gazette spécialisée :** Marie Rajchenbach  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc  
**Responsable scientifique :** Pauline Le Monnier de Gouville  
**Secrétaire de rédaction :** Elsa Boulinguez

**Rédaction :**  
Tél. : 01 40 93 40 00  
**Courriel :** redactiongp@lextenso.fr

**Abonnements :**  
Tél. : 01 40 93 40 40  
**Courriel :** abonnements@lextenso.fr

**Publicité :** benoit.favre@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 68

**Tarifs 2022**  
\* Prix TTC au n° : 20 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 540,11 € TTC  
Recueils + table seuls : 525,82 € TTC  
Journal, recueil + table : 723,89 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 609 €  
Journal, recueil + table : 819 €

**Internet :** gazette-du-palais.fr  
**Twitter :** @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0523 T 83097  
ISSN 0242-6331  
Dépôt légal à parution  
Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,  
53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres  
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),  
issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre  
pour un exemplaire : 689 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

**Projets d'articles :** les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris).  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2021, n° GPL430b0.  
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant  
unique permettant de retrouver directement l'article  
via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)


## Actualité

- GPL441z8 ■ Les avocats envisagent des recours contre le 8<sup>e</sup> paquet  
de sanctions contre la Russie 3
- GPL442a1 ■ Conseil national de la médiation : la composition est enfin  
connue 5
- GPL441w7 ■ « Magistrats et avocats contribuent, chacun à leur place,  
à l'œuvre commune de justice »  
entretien avec Bernard BEIGNIER, Jean VILLACÈQUE et Jean VOLFF 6

## Technique

- GPL441x8 ■ Le secret de l'instruction, l'avocate / l'avocat  
et la communication dans les médias  
étude par Solenne BRUGÈRE et Benjamin PITCHO 8
- GPL441x1 ■ Barème de capitalisation 2022  
étude par Frédéric PLANCHET et Guillaume LEROY 11

## Jurisprudence

- GPL441x9 ■ Le cédant n'a pas qualité pour déclarer la créance cédée  
même s'il bénéficie d'un mandat d'encaissement  
note par Thibaut DUCHESNE sous Cass. com., 5 oct. 2022 15
- GPL441q7 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 19
- GPL441y7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 23
- GPL441q6 ■ Chronique de jurisprudence de la Cour européenne  
des droits de l'Homme   
par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA <https://lext.so/GPL441q6>

## Aux marches du Palais

### Portrait

- GPL441z9 ■ Claude Garcia, bâtonnier de Pau 26

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

27

Sous la responsabilité scientifique de  
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE